



## Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7387<sup>e</sup>** séance

Mercredi 18 février 2015, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

|                    |   |                          |
|--------------------|---|--------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Liu Jieyi . . . . .  | (Chine)                  |
| <i>Membres :</i>   | Angola . . . . .  | M. Gaspar Martins        |
|                    | Chili . . . . .   | M. Olguín Cigarroa       |
|                    | Espagne . . . . .   | M. Oyarzun Marchesi      |
|                    | États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M <sup>me</sup> Sison    |
|                    | Fédération de Russie . . . . .                                | M. Churkin               |
|                    | France . . . . .  | M. Delattre              |
|                    | Jordanie . . . . .  | M. Hmoud                 |
|                    | Lituanie . . . . .  | M <sup>me</sup> Jakubonė |
|                    | Malaisie . . . . .  | M. Haniff                |
|                    | Nigéria . . . . .   | M. Laro                  |
|                    | Nouvelle-Zélande . . . . .                                    | M. McLay                 |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | Sir Mark Lyall Grant     |
|                    | Tchad . . . . .   | M. Mangaral              |
|                    | Venezuela (République bolivarienne du) . . . . .              | M. Ramírez Carreño       |

### Ordre du jour

La situation en Libye

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Libye**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Mohamed El Hadi Dayri, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Libye.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Algérie, de l'Égypte, de l'Italie et de la Tunisie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Sameh Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, et à S. E. M. Abdelkader Messahel, Ministre délégué aux affaires maghrébines et africaines de l'Algérie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Bernardino León, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. León, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Tunis.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. León.

**M. León** (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil aujourd'hui sur la situation en Libye en cette période cruciale. Je voudrais avant toute chose exprimer mes condoléances et ma sympathie à toutes les familles des victimes du terrorisme et de l'extrémisme en Libye. Je condamne avec la dernière fermeté les actes horribles et abominables dont nous avons été témoins en Libye ces derniers jours et ces dernières semaines. Aucun mot ne saurait exprimer l'indignation et la répugnance que suscite en moi la décapitation de 21 hommes, parmi lesquels 20 ressortissants égyptiens, qui ont été pris pour cible uniquement en raison de leur croyance religieuse et de leur nationalité.

L'ampleur de cette atrocité ne doit pas éclipser la barbarie des autres actes commis par les groupes extrémistes, notamment l'État islamique et Ansar el-Charia. En novembre, trois jeunes militants ont été décapités à Derna. À la fin du mois de décembre, un jeune médecin égyptien et sa femme, coptes eux aussi, ont été brutalement assassinés dans leur maison à Syrte; leur fille, qui avait été enlevée, a été retrouvée morte dans les faubourgs de la ville le lendemain. Ce ne sont là que quelques-uns des innombrables incidents qui touchent chaque jour des milliers de civils, qui font les frais de la guerre et sont victimes de déplacements et de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en particulier dans des régions comme Benghazi. La sauvagerie des actes terroristes souligne une fois encore la menace imminente qui pèse sur la Libye, ses populations et l'ensemble de la région si les principaux partis du pays ne parviennent pas rapidement à régler la crise politique et à mettre fin au conflit militaire et politique.

Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7264), on observe un mépris flagrant des éléments de l'État islamique pour la souveraineté de la Libye et ses institutions publiques. L'occupation d'installations publiques à Syrte et l'attaque lancée le mois dernier contre l'hôtel Corinthia, à Tripoli, reflètent la capacité et la volonté croissantes de l'État islamique d'exploiter la crise politique et le vide sécuritaire qui s'ensuit pour renforcer sa présence et son influence en Libye.

Les faits survenus dernièrement, notamment les attaques menées contre des champs pétroliers à Mabrouk et au sud de Sidra, montrent clairement la capacité accrue de l'État islamique et d'autres groupes terroristes d'opérer dans différentes parties du pays, que ce soit à Derna, Benghazi, Syrte ou Sabratha. Les groupes extrémistes à l'idéologie radicale affiliés à Al-Qaida sont en plein essor depuis la fin du conflit armé en 2011, tandis que la forte implantation d'Ansar el-Charia à Benghazi et à Derna posait déjà un grave problème terroriste dans le contexte de la crise libyenne. Ils ont servi de plateforme de mobilisation de l'appui à l'État islamique.

L'État islamique a déjà montré sa capacité de destruction en Iraq et en Syrie. Opérant de part et d'autre des frontières, il a mobilisé des recrues et des ressources financières considérables, notamment en utilisant les médias sociaux. En Libye, l'État islamique a trouvé un terrain fertile dans l'instabilité politique croissante qui s'est installée après la révolution, tirant parti de la

faiblesse des institutions publiques et du secteur de la sécurité. L'afflux régulier de ressortissants étrangers a gonflé ses rangs et risque maintenant de donner une autre dimension au conflit en Libye. Nous devons nous préoccuper sérieusement de la tournure que prennent les événements et nous opposer fermement à l'idéologie et aux pratiques terroristes de l'État islamique. Ces forces radicales doivent être combattues partout. Aucune stratégie ne sera couronnée de succès sans une forte coopération régionale et un État libyen et des autorités libyennes dotés des moyens qui s'imposent.

Nous ne devons pas perdre de vue les complexités de la crise libyenne, la faiblesse des institutions publiques qui sont fragmentées, leur polarisation politique actuelle, la prédominance des groupes armés apparemment peu soucieux des intérêts nationaux, l'incitation des médias, la rhétorique incendiaire et la corruption. Ce sont là autant de facteurs qui ont contribué à l'effondrement actuel de l'appareil d'État, à la paralysie de l'économie et à la destruction du tissu social du pays.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, nous avons fait des progrès considérables pour amener les parties à la table de négociation. Nous avons progressivement structuré le dialogue politique autour de cinq volets qui se renforcent mutuellement, et réuni des représentants de tout le paysage politique, militaire et social libyen. L'objectif du dialogue est de sortir la Libye du chaos, qui fait le lit du terrorisme et ne conduit qu'à toujours plus de violence et de destruction. En janvier, l'ONU a organisé deux séries de pourparlers politiques à Genève, au cours desquels les discussions ont porté sur la nécessité de parvenir à un accord sur un gouvernement d'unité nationale et des arrangements en matière de sécurité, incluant un cessez-le-feu global.

En Libye, les réactions aux pourparlers ont été extrêmement positives et semblent avoir fait renaître l'espoir qu'un règlement pacifique de la crise politique et du conflit militaire était possible. Malgré les positions radicales initialement adoptées par certains, le fait que l'ensemble des grandes parties prenantes a reconnu la gravité de la situation et la nécessité d'un règlement politique est et doit être considéré comme un signe positif. Dans cet ordre d'idées, il me plaît d'annoncer qu'il y a une semaine j'étais à Ghadamès où, pour la première fois, toutes les parties ont participé au dialogue facilité par l'ONU. Cela marque sans nul doute une importante avancée vers un accord politique sans exclusive, qui reste le seul moyen d'une sortie

viable de la crise. J'espère qu'un règlement politique interviendra rapidement. Les désaccords entre les parties ne sont pas insurmontables, et je suis convaincu que leur sens des responsabilités vis-à-vis du sort du peuple libyen, de l'unité nationale, de la démocratie et de l'intégrité territoriale de l'État libyen l'emportera sur leurs divergences. Hier a marqué l'anniversaire d'une révolution qui entendait concrétiser ces valeurs, lesquelles semblent si éloignées aujourd'hui.

Nous progressons aussi, lentement mais sûrement, s'agissant de calmer la situation sur le plan militaire. Ces efforts se sont intensifiés à la suite de la série d'attaques perpétrées dans la zone du Croissant pétrolier vers la fin du mois de décembre et, exceptée l'attaque menée par des éléments de l'État islamique contre le champ pétrolier de Mabrouk le 3 février, il y a eu une trêve relative. Néanmoins, la situation demeure globalement fragile et il reste beaucoup à faire. La situation générale à Benghazi demeure extrêmement difficile, et hier encore, des raids aériens à Zintan, dans l'ouest, nous ont été signalés.

Les images des actes de terreur effroyables dont nous avons été les témoins en Libye ces derniers mois ont ébranlé notre conscience collective. Nous devons mettre à profit ce sentiment d'urgence et, plus que jamais, soutenir résolument le processus politique. Compte tenu de l'urgence de l'heure, j'ai convoqué la prochaine réunion du dialogue politique afin de mener à bien les discussions amorcées à Genève sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale et sur les modalités relatives à la sécurité, afin d'ouvrir la voie à l'arrêt officiel et complet des hostilités.

Il ne sera possible de venir à bout du terrorisme en Libye que si le Gouvernement libyen présente un front uni et la détermination politique et institutionnelle nécessaire, et il aura besoin pour ce faire d'un franc et solide appui de la communauté internationale pour relever la multiplicité de défis qui attendent le pays. Il faudra, en tout premier lieu, élaborer une stratégie cohérente et complète de lutte contre le terrorisme, et définir les besoins en la matière, ainsi que l'appui qui est attendu de la part de la communauté internationale.

Il est de notre responsabilité commune de réunir le consensus entre les différentes parties libyennes. Il est indispensable que la communauté internationale tout entière maintienne une communauté de vues, ce qui passe par des annonces et mesures cohérentes. Nos efforts de lutte contre le terrorisme, pour être viables, ne peuvent pas s'inscrire dans une succession d'actes

isolés et nous ne devons pas laisser le terrorisme perturber le dialogue politique. Je voudrais, à cette occasion, rappeler à toutes les parties que rien, dans les mesures et les décisions qu'elles prennent en ce moment critique, ne doit donner aux groupes terroristes la marge de manœuvre ou l'occasion d'affirmer encore leur présence ou leur influence. Je les exhorte à intensifier leurs échanges afin de parvenir à un règlement politique de la crise. L'occasion qui s'offre à nous s'amenuise à vue d'oeil, et il s'agit de n'épargner aucun effort.

Seul un gouvernement d'unité nationale fort, fondé sur un consensus solide, peut permettre aux Libyens, avec l'appui de la communauté internationale, d'espérer mettre sur pied une stratégie efficace de lutte contre la menace croissante que font peser des groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant. Je voudrais à cet égard remercier tous les gouvernements de la région et les acteurs internationaux de l'appui qu'ils apportent aux efforts de l'ONU. Je tiens également à engager tous les États Membres à n'épargner aucun effort pour appuyer un règlement politique de la crise libyenne.

Enfin, je saisis cette occasion pour réaffirmer l'attachement des Nations Unies à la transition démocratique de la Libye, et pour déclarer que notre engagement en Libye continuera de s'inscrire dans le respect le plus strict de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de la Libye.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. León de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Libye.

**M. Dayri** (Libye) (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir que je vous félicite, Monsieur le Président, de l'accession de la Chine à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous avons toute confiance en votre capacité de gérer au mieux les travaux du Conseil de façon à obtenir les meilleurs résultats.

Le peuple et le Gouvernement libyens tiennent une fois encore à adresser leurs sincères condoléances à leurs frères de la République arabe d'Égypte, et notamment à son président, son gouvernement, comme au peuple égyptien, ainsi qu'aux familles des victimes, suite au crime abject perpétré par le groupe terroriste de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) contre 21 citoyens égyptiens en Libye. Cet acte odieux est contraire à tous

les principes et toutes les valeurs de l'humanité et des religions monothéistes.

Mon pays réaffirme sa condamnation et son rejet absolu du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les sources, les motifs ou les justifications, où qu'il soit perpétré et quels qu'en soient les auteurs. Mon pays réaffirme que le terrorisme est un phénomène grave qui menace la stabilité et la sécurité des États. Il est en passe de former un large front s'étendant du Moyen-Orient jusqu'à l'Afrique du Nord, en passant par la mer Méditerranée et la région du Sahel, ce qui prouve, s'il en était besoin, que nul, dans ces régions, n'est à l'abri de ce phénomène.

J'ai tenu à assister en personne à la présente séance, après le débat du Conseil de sécurité du 19 décembre 2014 consacré à la lutte contre le terrorisme (voir S/PV.7351), afin de réaffirmer la détermination du Gouvernement libyen de combattre le terrorisme, une priorité absolue en ces temps où les terroristes de l'EIIL et leurs alliés n'ont de cesse que d'assassiner des innocents, pour détruire les infrastructures et le développement économique de certains pays, et fournissent refuge aux terroristes de nationalités variées, qui constituent une menace à la sécurité de la Libye comme d'autres États, en particulier les pays voisins.

En dépit des indicateurs positifs qui se font jour, en ce qui concerne le dialogue national libyen, engagé grâce aux efforts remarquables et louables et aux bons offices du Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Bernardino León, afin d'en garantir l'unité et le succès au cours de ses trois visites, et en attendant que des progrès supplémentaires soient réalisés, la situation complexe qui règne actuellement dans mon pays, notamment depuis que l'EIIL fait partie du paysage sanglant, comme je l'ai dit, rend encore plus urgente la nécessité d'armer l'armée libyenne afin de renforcer le dialogue national, qui se base, entre autres choses, sur la nécessité de lutter contre le terrorisme, et d'appuyer sa mission qui est – comme cela est devenu encore plus évident récemment – double. Il s'agit d'abord de lutter contre tous les groupes armés et organisations terroristes du pays, tels que Ansar el-Charia et l'EIIL. Pour ce faire, la communauté internationale, qui a aidé les Libyens à se débarrasser du régime dictatorial du passé avant de l'abandonner en proie au chaos et à un vide sur le plan de la sécurité, doit assumer ses responsabilités juridiques et morales en apportant d'urgence son appui à la restructuration

de l'armée et en l'armant, pour qu'elle puisse dûment s'acquitter de ses missions.

Les autorités légitimes libyennes ont à maintes reprises appelé l'attention de la communauté internationale à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, sur la menace et la progression du terrorisme en Libye. Aujourd'hui, de cette tribune, je réitère que l'on ne peut plus garder le silence face au terrorisme en Libye. Il est clair désormais que les défis auxquels sont confrontées les autorités légitimes libyennes sont énormes, maintenant que des groupes terroristes se réclamant de l'idéologie d'Al-Qaïda ont pris possession de villes entières en Libye et ont annoncé au monde entier leur allégeance à l'EIIL. Ils ont tenté de prendre le contrôle des ports par lesquels nous exportons notre pétrole et ont attaqué plusieurs champs pétroliers pour financer leurs activités terroristes dans le monde entier et en vue de transformer la Libye en plaque tournante du terrorisme en Afrique du Nord, au Sahel et dans le pourtour du bassin méditerranéen.

À cet égard, nous saluons l'adoption, la semaine dernière (voir S/PV.7382), de la résolution 2199 (2015) par le Conseil. Cependant, l'intérêt que porte le Conseil à la situation désastreuse qui règne dans mon pays en raison du terrorisme n'est pas comparable à celui qu'il accorde aux défis auxquels sont confrontés nos frères en Iraq et en Syrie depuis l'année dernière. Par conséquent, nous appelons la communauté internationale à assumer ses responsabilités s'agissant de préserver la paix et la sécurité en Libye, surtout que la situation qui règne dans mon pays constitue une menace pour les pays de la région en Afrique et même pour l'Europe.

La Libye demande à la communauté internationale d'adopter une position résolue pour l'aider à renforcer les capacités de son armée nationale, en levant l'embargo sur les armes, pour que cette armée puisse être dotée en matériel militaire et en armes afin de faire face au terrorisme généralisé dans le pays. La Libye demande également un appui en vue du renforcement des capacités de ses organismes chargés de faire respecter la loi, pour qu'ils puissent combattre l'extrémisme et le terrorisme. Dans le même ordre d'idées, nous réaffirmons que le fait de ne pas fournir des armes et une formation à l'armée libyenne pour l'aider à faire face au terrorisme servira la cause des extrémistes et consacrera l'instabilité en Libye, ce qui pourrait porter atteinte à la stabilité de toute la région, et par conséquent, à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

Les derniers succès remportés par l'armée libyenne dans sa lutte inlassable contre le terrorisme prouvent incontestablement qu'il est impératif que la Libye dispose d'institutions militaires et de sécurité professionnelles. De cette tribune, j'appelle la communauté internationale à se tenir aux côtés de l'armée dans sa lutte contre l'EIIL et Ansar el-Charia. Je réaffirme que le Gouvernement libyen a demandé à l'Égypte, pays frère, de poursuivre ses frappes aériennes en coordination avec les autorités libyennes dans le cadre d'opérations conjointes avec les forces aériennes libyennes, conformément à la déclaration publiée hier, le 17 février.

Il existe un lien étroit entre le terrorisme et la criminalité transnationale sous toutes ses formes, notamment le trafic d'armes, de drogues et de produits pétroliers, le blanchiment d'argent et la traite d'êtres humains. Par conséquent, il convient de renforcer la coopération aux niveaux international, régional et sous-régional et entre les États voisins pour contrôler les frontières. Il faut mettre en place des mécanismes de coordination et d'échange d'informations pour appréhender les criminels et les traduire en justice. Il faut également coopérer de manière efficace pour faire face au phénomène des combattants terroristes étrangers, en vertu de la résolution 2178 (2014), et prendre des mesures pour l'enrayer. En outre, nous devons lutter contre les enlèvements et les prises d'otages, qui sont utilisés par des groupes terroristes à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye comme source de financement et moyen de pression politique.

Pour terminer, à l'heure où la Chambre des représentants et le Gouvernement, en leur qualité de représentants légitimes du pays, réaffirment leur plein appui aux efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernardino León, pour trouver une solution politique à la crise libyenne, au moyen du dialogue, la Libye demeure confrontée à des défis graves, ou plutôt des dangers réels, comme les autres pays de la région. En l'absence d'un appui international efficace, nous risquons de ne pas pouvoir éradiquer cette cellule cancéreuse, dont les métastases risquent de s'étendre à toute la région. Nous demandons donc au Conseil de sécurité de prendre tous ces aspects en compte. Il faut apporter l'appui nécessaire aux autorités libyennes légitimes pour leur permettre d'exercer leur contrôle sur l'ensemble du territoire libyen et ses frontières. Nous réitérons notre souhait de voir le Conseil nous apporter davantage d'appui, notamment en exhortant les États à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de

sécurité portant sur le suivi et le contrôle du trafic d'armes et leur transfert à des groupes armés en Libye, ainsi que sur les sources de financement de ces groupes. Nous apprécions tout particulièrement les efforts du Royaume hachémite de Jordanie, qui a présenté, au nom du Groupe des États arabes, un projet de résolution au Conseil, dont nous espérons qu'il bénéficiera du plein appui de tous les membres du Conseil.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte.

**M. Selim** (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le présent mois. Je suis certain que vous guiderez les travaux du Conseil avec la plus grande efficacité.

Il y a quelques jours, nous avons été horrifiés par le massacre de 21 citoyens égyptiens sur une plage de la ville libyenne de Syrte. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont condamné cet acte barbare, présenté leurs condoléances ou manifesté leur solidarité avec le peuple égyptien face à cet épisode marquant. Mais les condoléances et les expressions de solidarité, si elles sont importantes, ne suffisent pas à lutter contre les menaces existentielles et les dangers auxquels sont aujourd'hui confrontés les êtres humains civilisés. Je suis venu au Conseil pour dire qu'il nous faut adopter une position ferme et sincère et prendre des mesures concrètes pour lutter contre les menaces que posent Daech et les groupes du même acabit, qui ne connaissent que le langage de la violence criminelle et des tueries. Je suis ici pour dire que le sang des Égyptiens est précieux, tout comme celui de n'importe quelle autre victime d'actes barbares odieux. Je pense que ces victimes méritent que nous luttons avec sérieux contre ce fléau aux quatre coins du monde.

Je voudrais revenir un peu en arrière, avec le Conseil, pour faire la lumière sur le comment et le pourquoi de la situation actuelle en Libye. Lorsque la coalition internationale a décidé de soutenir et de défendre la révolution libyenne en 2011, l'Égypte a soutenu fermement les aspirations et les espoirs de ses frères libyens. Néanmoins, nous étions déjà préoccupés à l'époque par l'éventualité que ceux qui bénéficieraient en fin de compte de cette révolution ne soient les extrémistes violents, étant donné que nombre de ceux qui combattaient au nom de la révolution recevaient en fait l'appui généreux de puissances régionales désireuses de les installer au pouvoir en Libye après la chute du

régime. En dépit de nos nombreuses mises en garde, par la voie diplomatique, contre le danger de s'appuyer sur des éléments extrémistes qui ne représentaient pas le peuple libyen, nos craintes se sont confirmées. Les extrémistes ont pris une place prééminente au sein du régime post-Kadhafi.

Le peuple libyen a certes élu un nouveau parlement – le Congrès général national – à majorité libérale. La Libye a même été le seul État arabe où l'islam politique violent n'avait pas obtenu la majorité. Mais, grâce à ses ressources financières et militaires illimitées, l'islam politique violent a rapidement été en mesure de superposer sa volonté aux aspirations véritables du peuple libyen. Menaces, enlèvements et assassinats de membres du Parlement et attaques contre les institutions gouvernementales, en vue d'imposer des lois et des politiques, sont rapidement devenus la norme. Cela a profondément ébranlé les institutions gouvernementales et permis aux extrémistes de placer ces institutions sous un contrôle strict.

Chacun se souvient sans doute des circonstances dans lesquelles la loi sur l'isolement politique a été adoptée, loi qui interdisait de fait aux nombreux Libyens qui n'adhéraient pas à l'islam politique d'accéder à des postes gouvernementaux. Ce fut notamment le cas du Président du Congrès général national. Il y eut également d'autres signes indiquant que la situation en Libye se détériorait, notamment l'enlèvement du Premier Ministre, Ali Zeidan, et les attaques contre des ambassades. Ces attaques contre des ambassades, l'assassinat de l'Ambassadeur des États-Unis à Benghazi, l'enlèvement de membres du personnel de l'ambassade d'Égypte et d'autres incidents graves sont énumérés dans la lettre que j'ai adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité le 17 février.

Mais la communauté internationale n'a pas réagi de manière suffisante pour préserver la sécurité du peuple libyen et des pays voisins de la Libye dans la région de la Méditerranée. La communauté internationale ne s'est pas montrée plus efficace dans sa lutte contre les menaces à la paix et à la sécurité internationales. À l'occasion des élections parlementaires de juin 2014, à l'issue desquelles l'islam politique n'a obtenu que 10 % des sièges, le peuple libyen a donné une nouvelle preuve de sa modération et de sa volonté évidente de soutenir les forces démocratiques. L'Égypte a alors mis en garde contre le fait que les extrémistes allaient une fois de plus chercher à imposer leur domination par la force afin d'obtenir ce qu'ils n'avaient pas réussi à obtenir par les

urnes. Malgré cela, la communauté internationale n'a guère réagi lorsque les extrémistes ont eu recours aux armes et occupé Tripoli, ses aéroports et les institutions gouvernementales, forçant le Parlement légitime à quitter la capitale et à tenir ses sessions ailleurs en Libye, ce qui a conduit à cette situation ridicule où les extrémistes ont reproché au Parlement de se réunir en dehors de la capitale libyenne.

Je suis sûr que le Conseil a suivi attentivement ces événements et d'autres encore. Je n'entrerai donc pas davantage dans le détail. Je tenais cependant à les mentionner aujourd'hui en raison de la complaisance dont certains font preuve à l'égard de ceux qui tentent d'imposer leur volonté par les armes. Hélas, cette situation intervient à un moment crucial de l'histoire du peuple arabe – moment où la démocratie et la libre expression de sa volonté auraient dû lui permettre d'aller de l'avant et de moderniser la société, et non de régresser à l'obscurantisme. Aujourd'hui, au regard de l'énormité de la menace que posent les événements récents en Libye, non seulement pour la population de ce pays et des pays voisins, mais également pour l'humanité tout entière, nous ne pouvons tout simplement plus nous permettre de répéter les erreurs du passé. Nos peuples seront nos juges.

En tant que communauté internationale, nous devons être à la hauteur de la responsabilité historique qui nous a été confiée, ainsi qu'au Conseil, et lutter contre la menace manifeste à la paix et à la sécurité internationales que pose la situation actuelle en Libye. Pour remédier à la complaisance passée et lutter sérieusement contre la crise libyenne, nous devons coopérer activement et aider le Conseil des députés et le Gouvernement libyen à étendre leur autorité et leur souveraineté légitimes à tout le territoire libyen et à lutter contre le terrorisme où qu'il se manifeste en Libye – au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Cela suppose de prendre les mesures suivantes.

Premièrement, les restrictions d'ordre juridique qui limitent la capacité du Gouvernement légitime et de l'Armée nationale libyenne de se doter des moyens nécessaires pour lutter contre le terrorisme et instaurer la stabilité et la sécurité doivent être levées.

Deuxièmement, des mesures concrètes doivent être prises afin d'empêcher l'ensemble des milices et entités non étatiques de se procurer des armes, notamment l'imposition d'un embargo sur l'exportation d'armes à destination des zones et organisations libyennes échappant au contrôle de l'État libyen.

Troisièmement, les États qui souhaitent aider le Gouvernement libyen légitime à faire face au terrorisme et à imposer la sécurité doivent être autorisés à le faire, compte tenu des graves difficultés auxquelles se heurte le Gouvernement légitime à cet égard, à la condition que cette aide soit fournie en coordination avec le Gouvernement libyen et avec son approbation.

L'Égypte a décidé de satisfaire aux demandes et aux besoins du Gouvernement libyen et a fourni une assistance militaire. Nous n'hésiterons pas à faire face à la menace terroriste qui défie notre région sous son jour le plus hideux, à savoir, l'EIL, cette organisation méprisante qui cherche à semer la terreur dans tout le monde arabe et musulman, de l'Iraq à la Syrie en passant par la Libye, et jusqu'au cœur de l'Europe, continent le plus proche de notre région et comme tel, le plus exposé à la menace que constituent cette organisation sanguinaire et ses semblables.

Nous voudrions demander aujourd'hui un soutien à la résolution 7852 (2015) de la Ligue des États arabes adoptée le 15 janvier, qui appelle à un renforcement de toutes les formes de soutien apportées au Gouvernement libyen dans la lutte contre le terrorisme et demande au Conseil de sécurité de lever les restrictions imposées à l'armement de l'Armée nationale libyenne. Nous espérons vivement que le Conseil de sécurité répondra positivement à l'appel lancé par le Conseil des ministres de la Ligue des États arabes. Il me semble que la Mission permanente du Royaume hachémite de Jordanie fera circuler aujourd'hui un projet de résolution, qui devrait être examiné par le Conseil dans les prochains jours, au sujet des mesures qui s'imposent pour combattre victorieusement le phénomène de cette menace en Libye, qui constitue la menace à la vie humaine la plus dangereuse de notre époque.

Avant de terminer ma déclaration, je tiens à réaffirmer que l'Égypte continuera de soutenir le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernardino León, qui déploie en Libye des efforts considérables – et appréciés – afin de parvenir à un règlement politique de la crise grâce à la formation d'un gouvernement d'ouverture rassemblant toutes les forces politiques ayant renoncé à la violence et au terrorisme et désireuses de parvenir à un règlement négocié à la crise. Cependant, je tiens à réitérer que, si une solution politique est absolument indispensable, il ne s'agit nullement d'un substitut à la lutte militaire contre le terrorisme. Je ne doute pas que le Gouvernement d'unité nationale qui, nous l'espérons, sera issu du

dialogue politique en cours, continuera de considérer la lutte contre ce fléau comme une priorité absolue, de la même manière qu'elle constitue une priorité aux yeux du Gouvernement actuel, dirigé par le Premier Ministre, Abdallah Al-Thinni.

Nous exhortons les États représentés ici à faire tout leur possible pour appuyer la légitimité représentée principalement par la Chambre des représentants. Pour que la communauté internationale puisse partir en guerre contre le terrorisme, la participation active d'un partenaire national est indispensable. Nous voulons traiter avec les partenaires libyens de bonne foi, et non pas avec ceux qui agissent à l'encontre des intérêts de leur pays. Si l'objectif est d'œuvrer à une solution politique destinée à en laisser certains imposer leur volonté au peuple libyen, je demande à la communauté internationale de faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer la Chambre des représentants légitime. La guerre internationale contre le terrorisme exige un partenaire national, or il ne saurait y avoir de meilleur partenaire que le Parlement libyen, qui a été choisi par le peuple libyen par la voie des urnes. Le Gouvernement actuel ou son successeur auront la confiance de la Chambre des représentants si les efforts de M. León en vue du consensus sont couronnés de succès, comme nous l'espérons.

Pour finir, je remercie les membres du Conseil de leur attention. J'espère à nouveau sincèrement que le Conseil trouvera de toute urgence une issue à la crise libyenne, qui est une priorité absolue et une question qui exige des efforts concertés pour faire face à un danger commun de nature à faire régresser l'humanité. Je suis convaincu qu'en tant que communauté dotée d'une vision claire de ses objectifs et de ses aspirations, nous réussirons dans notre mission.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines de l'Algérie.

**M. Messahel** (Algérie) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir bien voulu organiser la présente séance consacrée à la situation en Libye, et je remercie aussi l'ensemble des membres du Conseil de nous avoir permis de partager avec eux l'analyse et les appréciations de l'Algérie sur une question cruciale et déterminante pour la sécurité et la stabilité d'un pays frère et voisin, mais aussi pour la paix dans la région et au-delà.

Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Bernardino León, et dire toute l'estime que nous lui portons, pour son abnégation, son engagement, ainsi que pour le rapport qu'il nous a fait au début de cette séance sur la situation prévalant dans ce pays de notre voisinage immédiat. Je tiens également à saluer la présence de mes frères les Ministres des affaires étrangères égyptien et libyen, M. Sameh Hassan Shokry Selim et M. Mohamed El Hadi Dayri.

Je ne pourrais commencer mon intervention sans rappeler l'horreur qu'a suscitée le lâche assassinat de 21 ressortissants égyptiens par un groupe terroriste, et réitérer que mon pays a condamné avec la plus grande vigueur cet acte criminel abject. Je saisis l'occasion encore une fois de réitérer les condoléances de l'Algérie aux autorités égyptiennes, et de dire toute notre sympathie et notre compassion aux familles des victimes.

L'Algérie, qui a vécu et combattu les affres du terrorisme, y compris à partir du territoire libyen – comme ce fut le cas pour l'attaque contre le complexe gazier de Tiguentourine, que les forces de sécurité algériennes ont réussi à neutraliser en libérant plus de 800 otages et en préservant les installations de ce complexe – sait combien la solidarité et la coopération internationale sont nécessaires en pareilles circonstances.

Ce dernier développement illustre bien la dégradation de la situation et c'est là une source de préoccupation majeure, à la fois pour la restauration rapide de la stabilité du pays, mais également pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Plus que jamais, ces développements interpellent notre conscience et nous poussent à consentir davantage d'efforts pour aider et encourager nos frères libyens à s'engager dans le dialogue en reconstruisant leur unité et leur cohésion nationale, et à bâtir en dernier ressort leur consensus national sur des objectifs communs, avec l'aide de la communauté internationale.

Nous restons totalement et entièrement convaincus que c'est seulement par le dialogue et la réconciliation nationale que les différentes parties libyennes pourront dépasser la grave crise qui les affecte, avec toutes les conséquences que cela pourrait entraîner dans toute la région. Je ne peux que dire de nouveau que cette solution tant désirée – et je crois qu'il ne peut y avoir la moindre divergence là-dessus – ne peut venir que des Libyens eux-mêmes et pour la Libye, le devoir de

la communauté internationale étant d'apporter tous les moyens politiques et diplomatiques pour accompagner, encourager et favoriser cette voie sans égale. C'est pour cela que mon pays continuera d'œuvrer, notamment au travers des efforts et de l'action menés au nom de l'ONU par M. Bernardino León, à l'émergence de cette solution politique consensuelle, qui préserve l'unité, l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple, et ouvre la voie à la mise en place des institutions nationales dont les Libyens voudront se doter. Par devoir de solidarité envers le peuple libyen, mais aussi parce que la stabilité de la Libye nous concerne directement, tout comme l'ensemble des pays voisins, l'Algérie a initié et s'est associée pleinement et avec conviction aux efforts des pays voisins, à ceux de l'Union africaine ainsi qu'à ceux de la communauté internationale pour accompagner nos frères libyens sur la voie du dialogue et de la réconciliation.

Je voudrais aussi rappeler que c'est à la demande des frères libyens que mon pays continue à déployer des efforts, dans la discrétion qu'impose ce genre de situation, pour rapprocher les points de vue et préparer les conditions d'un dialogue inclusif qui, bien évidemment, ne serait ouvert qu'à ceux qui rejettent la violence et le terrorisme. Cette démarche traduit une volonté assumée d'accompagner les Nations Unies et leur Représentant spécial dans la quête d'une solution politique à la crise qui secoue ce pays frère et voisin.

Nous nous félicitons du travail accompli par le Groupe des pays voisins de la Libye. L'Algérie, qui assume la responsabilité de la coordination de sa commission des affaires sécuritaires, s'acquitte de cette responsabilité avec foi et détermination. Nous continuons, bien sûr, d'encourager M. Bernardino León, avec lequel nous maintenons une concertation de tous les instants, pour qu'il poursuive ses efforts et sa démarche en vue de réunir l'ensemble des parties. Les pourparlers de Ghadamès I et II et ceux de Genève sont emblématiques de l'existence en dernier ressort d'une volonté que nous croyons sincère de ces parties pour rechercher entre elles la solution politique. Nous nous réjouissons que lors du dernier round du dialogue inter-libyen de Ghadamès II, les différentes parties de la crise libyenne se soient engagées à établir un agenda pour former un gouvernement d'union nationale. C'est à nos yeux une étape cruciale et nécessaire. Nous sommes convaincus que la formation d'un gouvernement d'union nationale pourra affirmer, aux yeux des Libyens, la pleine souveraineté nationale en requérant légitimement l'aide et l'appui, sous toutes ses formes, de

la communauté internationale et du Conseil de sécurité. La constitution de ce gouvernement d'unité nationale serait, de notre point de vue, le meilleur gage dans la lutte contre le terrorisme qui, comme tout le monde le sait, en tous les cas, de par expérience, se nourrit du chaos et de la faiblesse des institutions étatiques.

À cet effort, l'Algérie apportera, pour sa part, sa pleine contribution. Nous réaffirmons solennellement notre engagement à poursuivre les démarches avec les pays du voisinage et les acteurs internationaux pour parvenir à une solution politique qui garantisse le retour de la sécurité et de la stabilité dans ce pays frère et favorise l'édification d'un État avec des institutions fortes et capables de relever tous les défis, y compris celui, prioritaire, de l'éradication du terrorisme et de toutes les formes d'extrémisme. Mon pays réitère également son engagement à apporter toute l'aide nécessaire pour l'établissement et le renforcement des institutions publiques libyennes unifiées, et nous le ferons avec toutes les bonnes volontés internationales en accord avec les autorités libyennes. L'Algérie forme le vœu ardent pour que l'unité de la nation libyenne puisse se reconstituer dans les meilleurs délais. Le peuple libyen l'exige, les pays voisins l'attendent, et je crois pouvoir dire que c'est l'espoir de toute la communauté internationale, comme en témoignent notre intérêt et notre réunion d'aujourd'hui.

Nous n'avons pas le droit de faillir dans cette mission, et nous avons le devoir de regarder avec sincérité et lucidité et de tirer tous les enseignements du passé. Cette mission est exigée de nous par chaque citoyen libyen, par chaque réfugié, par chaque déplacé et par la mémoire de toutes les victimes du terrorisme et de la violence aveugle. Ce sont l'ensemble des peuples de la région qui exigent de nous aussi de ne pas faillir et de travailler ensemble pour une Libye unie et vivant en paix avec tous ses enfants et tous ses voisins. L'Algérie fera tout pour y contribuer, avec toute sa ténacité et sa détermination.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne à présent la parole au représentant de l'Italie.

**M. Cardi** (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie condamne dans les termes les plus fermes le meurtre barbare de 21 coptes égyptiens à Syrte, et nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances et notre solidarité aux familles des victimes ainsi qu'aux autorités égyptiennes.

La crise libyenne est l'un des défis les plus urgents et les plus délicats auxquels la communauté internationale est confrontée aujourd'hui. Les conditions de sécurité se sont gravement détériorées, en particulier à Tripoli, comme en témoigne l'attentat perpétré contre l'hôtel Corinthia le 27 janvier, qui a été suivi par d'autres incidents graves. Cela exige que chacun d'entre nous soutienne par tous les moyens possibles l'action diplomatique qui est menée pour résoudre la crise. Grâce à la présente séance du Conseil de sécurité, nous observons également une prise de conscience croissante de la crise et de la nécessité d'une solution rapide. Ce que nous attendons de cette séance c'est la reconnaissance, une fois pour toutes, qu'ici à l'ONU, il nous faut adopter des mesures propres à stabiliser à jamais le pays.

Dans le cadre de sa transition difficile vers la démocratie, la Libye reste vulnérable aux divisions entre les factions, qui compromettent les efforts déployés pour donner un nouvel élan à cette transition. Si les élections ont produit un parlement et un gouvernement reconnus par la communauté internationale, elles n'ont pas marqué un tournant dans le processus politique. Le cadre institutionnel et politique fragile de la Libye risque d'être mis en péril par la menace des groupes terroristes contre lesquels nous devons rester fermes, ainsi que par l'alliance des forces des factions locales avec les extrémistes. Nous ne pouvons permettre que cela advienne. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts pour appuyer le processus de dialogue facilité par l'Organisation des Nations Unies, qui donne de plus en plus de signes de vitalité, en vue de la formation rapide d'un gouvernement d'unité nationale capable de stabiliser le pays, d'affirmer son autorité sur l'ensemble du territoire et de relancer la reconstruction.

L'Italie a appuyé les efforts de médiation de l'ONU dès le départ, car elle est convaincue qu'un règlement politique est le seul moyen de sortir de la crise en Libye. Les réunions de Genève et de Ghadamès ont donné de premiers résultats, grâce notamment au dévouement du Représentant spécial, Bernardino León, que nous remercions de ses efforts. L'Italie se félicite d'avoir contribué à ces avancées en mettant son réseau de contacts à la disposition de l'ONU et en fournissant un appui logistique pour la tenue de plusieurs réunions.

Notre objectif commun est de renforcer le front modéré sur la scène politique libyenne. Nous avons besoin d'un engagement clair et renouvelé de la part de tous ceux qui sont convaincus que le dialogue est le moyen d'aller de l'avant. Le succès de ce dialogue

passera par la conclusion d'un accord de cessez-le feu crédible et observé par toutes les parties au conflit partout dans le pays, et tel doit être son objectif. Mais les faits survenus dernièrement nous signalent, de façon claire et forte, que nous n'avons pas l'éternité devant nous. En Libye, nous avons affaire non pas à des blocs monolithiques mais plutôt à différentes factions qui ont leurs propres conflits et intérêts internes. La division des partis est à la fois un défi et une chance pour les efforts de médiation de l'ONU.

Les semaines qui viennent seront à notre avis déterminantes pour l'avenir de la Libye. L'Italie entend intensifier son appui aux efforts de l'ONU et est prête à assumer ses responsabilités dans le cadre des décisions que le Conseil de sécurité viendrait à prendre. Dans le même temps, la détérioration de la situation sur le terrain exige de la communauté internationale qu'elle accélère le pas avant qu'il ne soit trop tard. C'est pourquoi l'Italie attend avec beaucoup d'intérêt la prorogation prochaine du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. La Mission doit être dotée du mandat, des moyens et des ressources nécessaires pour accélérer le dialogue politique, stabiliser la situation et concourir à la mise en place d'un nouveau cadre de réconciliation et d'un nouveau gouvernement d'unité nationale en Libye.

La communauté internationale doit clairement signifier qu'elle est prête, une fois que les Libyens eux-mêmes seront parvenus à un compromis sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale, à reprendre sa coopération et son assistance. Il ne faut pas qu'on se retrouve pris au dépourvu lorsque ce moment arrivera, et nous espérons qu'il arrivera vite. Ne pas être prêts le moment venu risquerait d'avoir un impact négatif immédiat sur la viabilité politique du gouvernement d'unité nationale, mais aussi de favoriser l'avancée du radicalisme et l'aggravation de la situation humanitaire.

Je voudrais rappeler à cet égard la tragédie des milliers de personnes qui fuient le pays sur des embarcations de fortune pour atteindre les côtes italiennes et européennes. Depuis le début de l'année, l'opération Triton de l'Union européenne a déjà permis de secourir 5 302 personnes en mer, soit une augmentation de près de 60 % par rapport à 2014. Ces chiffres indiquent clairement l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés. Ce qui arrive en Libye a un profond impact tant sur l'Afrique que sur l'Europe, des deux côtés de la Méditerranée, et de graves répercussions sur la stabilité des voisins de la Libye – l'Italie y compris – ainsi que

sur le succès et la viabilité des processus de transition dans la région.

Il nous appartient d'aider sans attendre les autorités libyennes à stabiliser le pays. Même dans le scénario le plus optimiste, ce processus risque d'être long et fragile, nécessitant une action coordonnée de la part de différentes parties prenantes internationales. L'Italie est disposée à jouer un rôle de chef de file à cet égard, dans le cadre d'une initiative de l'ONU et de concert avec nos partenaires dans la région. Nous sommes prêts à contribuer à la surveillance du cessez-le-feu et au maintien de la paix. Nous sommes prêts à former des unités de sécurité et militaires dans le contexte de l'intégration des militants à l'armée régulière et aux fins de la réhabilitation des infrastructures du pays. Nous sommes prêts à soigner et à panser les plaies de la guerre et à relancer notre vaste programme de coopération avec la Libye. Les populations civiles doivent clairement voir les avantages que procure la réconciliation prônée par la communauté internationale.

En conclusion, je tiens à réaffirmer l'appui ferme et résolu de l'Italie à la stabilisation de la Libye, par le dialogue parrainé par les Nations Unies, et ce, parce que nous sommes conscients, comme nous devrions tous l'être, que la détérioration de la situation sur place requiert de la communauté internationale qu'elle accélère le pas. Elle requiert de nous tous le plus grand engagement possible en faveur de la pacification du pays afin d'empêcher que la Libye ne soit la victime d'un terrorisme aveugle et prêt à tout.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie.

**M. Khiari** (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, et souhaiter la bienvenue aux représentants de trois pays frères, S. E. M. Mohamed El Hadi Dayri, Ministre libyen des affaires étrangère et de la coopération internationale; S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre égyptien des affaires étrangères; et M. Abdelkader Messahel, Ministre algérien délégué aux affaires maghrébines et africaines. Je voudrais aussi remercier M. Bernardino León de l'exposé qu'il vient de faire en direct de Tunis par visioconférence.

Je vous remercie par ailleurs, Monsieur le président, d'avoir accepté de convoquer la présente séance, qui reflète la détermination de l'Organisation des Nations Unies à faire face à la menace terroriste

en Libye, notamment à la lumière des faits survenus dernièrement et de la dangereuse escalade qui menace la sécurité et la stabilité du peuple libyen et a des effets négatifs sur les pays voisins, y compris la Tunisie. Je voudrais à cet égard indiquer une nouvelle fois que la Tunisie condamne fermement le massacre odieux perpétré par des groupes terroristes contre d'innocents ressortissants égyptiens et exprimer la pleine solidarité du peuple et du Gouvernement tunisiens avec le Gouvernement et le peuple égyptiens frères suite à cet acte abominable.

Il va sans dire que cet acte douloureux vient confirmer la menace croissante que représentent aujourd'hui les organisations terroristes dont les activités transfrontières n'épargnent aucun pays, à commencer par le mien. La Tunisie a en effet subi des pertes à cause de ce phénomène, les dernières en date remontant à hier quand des terroristes ont lâchement mené une opération près de nos frontières ouest qui a coûté la vie à quatre courageux membres de la Garde nationale. Je saisis cette occasion pour saluer leur mémoire.

Dans ce contexte, je réaffirme la position ferme et constante de la Tunisie, consistant à condamner la violence et le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous sommes déterminés à participer aux efforts internationaux et régionaux visant à lutter sérieusement et de façon résolue contre ce fléau, qui constitue de par ses activités et son essor une menace grave et croissante pour la paix et la sécurité internationales et appelle une coordination accrue et des efforts redoublés de notre part.

La Tunisie, qui entretient des liens étroits avec la Libye sœur du fait de notre histoire commune, de notre proximité géographique et des affinités sociales et civilisationnelles qui existent entre nos deux peuples, est concernée au premier chef, de la même façon que les autres pays de la région et de la rive occidentale de la Méditerranée, par les problèmes que connaît cet État, qu'il s'agisse de la montée de l'extrémisme, du radicalisme et du terrorisme ou de leurs répercussions sur la sécurité et la stabilité de la Libye et de la région dans son ensemble.

La Tunisie comprend parfaitement que le Conseil de sécurité réagisse à cette évolution en convoquant la présente séance afin d'examiner la menace posée par les activités croissantes des groupes terroristes et extrémistes en Libye et leurs répercussions directes sur sa sécurité et sa stabilité. À cet égard, la Tunisie considère que la détérioration de la situation en Libye nécessite

que nous unissions et intensifions nos efforts pour faire prévaloir la logique du règlement politique, étant donné que tout choix qui nous éloignerait du processus politique ne ferait qu'aggraver et compliquer davantage la situation. Nous estimons qu'il nous incombe à tous, aujourd'hui plus que jamais, de renforcer notre soutien en faveur de la réconciliation et de l'harmonie entre toutes les factions politiques libyennes qui renoncent à la violence et acceptent le dialogue comme voie du consensus national. Il faut mettre un terme à la crise et mettre en place des institutions libyennes qui répondent à l'aspiration de nos frères libyens à voir s'affirmer la stabilité, la sécurité et le développement.

Je voudrais à cette occasion exprimer une nouvelle fois le soutien de la Tunisie aux efforts de médiation entrepris par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, M. Bernardino León, pour réunir toutes les parties libyennes dans un dialogue constructif permettant de sceller la réconciliation et d'ouvrir la voie à la démocratie.

À cette fin, nous invitons de nouveau la communauté internationale tout entière à continuer de soutenir ces efforts et à encourager les parties libyennes à surmonter leurs divergences et à poursuivre la voie du dialogue.

La Tunisie, qui a contribué avec les États voisins à renforcer le dialogue politique pour régler la crise libyenne, ne ménagera aucun effort pour aider ses frères libyens à trouver un règlement pacifique qui permette d'assurer le retour de leur pays à la stabilité, en privilégiant la logique de l'État et la primauté du droit, et pour redonner de nouveau espoir à ce peuple frère, afin qu'il puisse s'atteler à l'édification de la future Libye sur les bases de la souveraineté, de la stabilité et de la prospérité.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 16 h 25.*